



LE BP Coiffure

Le BP métiers de la coiffure est un diplôme d'Etat de niveau 4, proposé à des professionnels titulaires du CAP désirant une qualification professionnelle de plus haut niveau et désirant créer leur entreprise et ouvrir leur propre salon.

*CONDITIONS D'ADMISSION

- avoir entre 16 et 29 ans
- être titulaire du CAP Métiers de la coiffure
- avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise

*DUREE

- 2 ans après l'obtention du CAP
- 800heures de cours au centre de formation
- 2 jours de cours par semaine, 3 jours en entreprise

* OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.
- Réaliser des coiffures personnalisées.
- Assurer l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

***EMPLOIS CONCERNES :**

Le ou la titulaire du BP coiffure exerce son activité en qualité de salarié(e) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- * salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure,
- * entreprises de productions et de distribution capillaires,
- * postes de chef d'entreprise, manager, chef de bac, responsable technique ou conseiller professionnel.

*** PROGRAMME DE FORMATION :**

Le BP Coiffure est composé de 8 blocs de compétences :

- UP10 : Création, couleur, coupe, coiffage
- UP20 : Modification durable de la forme
- UP30A ou UP30B : Coiffure événementiel ou Coupe homme et entretien du système pilo-facial
- UP41 : Vente conseil
- UP42 Management et gestion d'un salon
- UP51 : Sciences et technologie
- UP52 : Arts Appliqués
- U60 : Expression et Connaissance du Monde
- UF : Langue vivante

*** MOYENS PEDGOGIQUES ET OUTILS :**

- Enseignement technologique et théorique en salle
- Enseignement basé sur des mises en situation d'entreprise et des TP
- Enseignement de la pratique sur un plateau technique composé d'une salle de pratique composée de postes de travail, bacs de lavage.

*** MODALITES DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :**

- Évaluations écrites, orales et pratiques
- Entraînements sur annales
- Bulletins semestriels
- Examens blancs
- Temps d'échanges sur le retour du vécu en entreprise
- Visites d'entreprises
- Réunion tuteurs pour contrat de professionnalisation et d'apprentissage

*** MOYENS D'ENCADREMENT :**

Encadrement assuré par la responsable du pôle et de l'équipe pédagogique composée d'enseignants et de prestataires dans le domaine général et professionnel.

***TAUX DE REUSSITE 2021 :** 100 % de réussite à l'examen final

***MODALITES D'ACCES :**

- Pré sélection sur dossier de candidature
- Entretien individuel
- Test de positionnement si nécessaire
- Signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

*** DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS :** 30 juin 2022

*** ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPES :**

L'établissement accueillent les personnes en situation de handicap.

Dès lors qu'une personne en situation de handicap est présente dans une session de formation courte ou longue, le formateur intervenant sera informé et briefé par le référent handicap des actions à mener auprès de la personne en situation de handicap.



56 Rue Pasteur Georges
GILLIER 04100
MANOSQUE

Tel. : 04 92 74 19 76
Mail : contact@vicenta-formation.com